

DEPARTEMENT  
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS  
15 FEVRIER 2024

Date de convocation : le 08 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze du mois de février à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Blandine DAVID, Marie-Christine PLISSONNEAU,  
Messieurs Jean-Marie GRIMAUD, Joseph LIARD, Benoit DUGAST,

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Christophe HOGARD, Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Odile PINEAU  
Mesdames Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Lucette SOURISSEAU, Véronique BESSE

Nombre administrateurs en exercice : 16

Nombre administrateurs présents : 10

Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD

**N°11 : RESIDENCE AUTONOMIE « LE SQUARE DES CHENES » : PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF POUR LA MISE EN PLACE DES TELEALARMES.**

Vu la délibération n°16 en date du 6 juillet 2023 portant sur la validation du plan de financement prévisionnel relatif à la mise en place des téléalarmes au sein de la résidence autonomie « Le Square des Chênes ».

Considérant que depuis cette date, la CARSAT a confirmé le montant de l'aide financière allouée dans le cadre de l'aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie,

Madame la Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir adopter le plan de financement définitif présenté ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Installations électriques	1 606.75€	Apport CCAS	996.13€
TVA 10%	160.68€	CARSAT (aide à l'investissement)	5784.00€
Appels-malades	4 177.25		
TVA 20%	835.45€		
TOTAL	6 780.13€	TOTAL	6780.13€

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le

ID : 085-268500758-20240222-DELIB11\_150224-DE



Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le :

Publié électroniquement le :

**Jean-Marie GRIMAUD,**  
Secrétaire de séance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Grimaud', written over the printed name and title.

Pour copie conforme,

**Magali LOISEAU,**  
Vice-Présidente du CCAS.

